

L'embellie du marché freelance se confirme

Audrey Baillet est directrice d'Anywr Freelance et d'IzyPortage. La première aide les freelances à trouver des missions, et la seconde est spécialisée dans le portage salarial. Dans cet tribune, la spécialiste fait part des enjeux du marché des freelances.

Temps de lecture : minute

31 octobre 2022

Après deux ans et demi de pandémie et le coup de frein donné à de nombreuses activités pendant les confinements, nous constatons que le marché du freelancing a bel et bien repris, à la fois du côté de la demande des entreprises, et de celui des candidats à l'indépendance. La crise sanitaire a dopé le besoin de flexibilité et d'agilité des entreprises. Plus que jamais, les freelances représentent une opportunité pour nombre d'entre elles.

Plus d'un tiers ont ainsi augmenté le nombre de leurs ressources freelances en 2021 et tout autant en 2022. C'est bien souvent la transformation digitale de leur activité qui les conduit à faire appel à des experts externes pour des besoins pas uniquement ponctuels.

Cette dynamique représente de belles opportunités pour les freelances en recherche de mission. La durée moyenne des missions en cours est actuellement autour de 18 mois, preuve de l'adoption de ce mode de collaboration par les entreprises. Les entreprises sont surtout à la recherche de profils avec une réelle expertise, proactifs et agiles, capables de comprendre rapidement leur contexte et leurs enjeux et d'apporter les solutions adéquates.

Les entreprises sont surtout à la recherche de profils avec une réelle expertise, proactifs et agiles, capables de comprendre rapidement leur contexte et leurs enjeux et d'apporter les solutions adéquates.

Le regard sur les travailleurs indépendants évolue et les entreprises considèrent aujourd'hui les freelances comme faisant de plus en plus partie intégrante de leurs équipes. Ces entreprises ont également dû adapter leur mindset pour attirer, recruter et fidéliser ces talents freelances de plus en plus sélectifs. Il a donc été nécessaire de repenser leur place au sein de l'organisation.

Dans certains secteurs d'activité touchés par la pénurie aigüe de Talents, le freelancing s'installe durablement dans l'organisation du personnel et des stratégies RH. Les entreprises font de nombreux efforts pour les attirer et leurs proposer un parcours adapté. Ce phénomène conduit à l'émergence de nouveaux postes internes tel le Chief Freelance Officer, chargé de gérer et d'accompagner les consultants externes.

Travailleurs indépendants, un statut toujours plus attractif

De plus en plus de profils continuent à se tourner vers le freelancing (salariés, personnes en reconversion, étudiants) suivant ainsi la dynamique globale observée notamment aux Etats-Unis. Ce phénomène s'accompagne d'une volonté marquée d'autonomie et la recherche de clients dont ils partagent les valeurs. En effet, 75 % des indépendants privilégient des missions avec une prise de décision forte. Ils sont également 63 % à considérer comme déterminantes les valeurs

de leurs clients dans le choix d'une mission.

Le télétravail, fait marquant de l'année 2021, se renforce en 2022. Pour la majorité des indépendants, ce n'est plus une option ! Ainsi, seuls 4 % d'entre eux, envisagent qu'ils pourraient ne pas télétravailler.

Mais la nouveauté notable de cette rentrée 2022 se situe dans le choix du statut pour accéder à l'indépendance. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer directement, en créant leur statut juridique sans passer par le portage salarial. Cette propension à se lancer sans filet de sécurité démontre la confiance dans le modèle, par ailleurs de plus en plus reconnu et soutenu par les différentes parties prenantes du monde du travail.



À lire aussi

Télétravail, démission, les raisons qui nuisent à la santé mentale des salariés

